DOUVRES INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE

MARS 2023

SENTIER DES ARTS

L'édition 2023 se prépare !

À lire en page 2

ÉDITO

CHÈRES DOUVRAISES, CHERS DOUVRAIS,

Après la Ronde des Galettes, le Salon du Bien-être, le Salon Gourmand, le Carnaval des enfants, la Guinguette et la Chasse aux œufs, le **Sentier des Arts 2023** viendra compléter les nombreuses activités organisées par la commune, le comité des fêtes et nos associations. Il verra sa formule évoluer, pour mieux mettre en valeur ce parcours culturel tout au long de la promenade Thomas. Une belle occasion de profiter de ces espaces végétaux, patrimoniaux et artistiques et de participer à la célébration de tous les talents qui s'expriment à cette occasion avec bonheur.

Au-delà des **nouveaux outils** à disposition des habitants qui vont être livrés prochainement (court couvert de tennis, toboggan du centre aquatique et cinéma), ces différentes manifestations sont pour moi l'occasion de **remercier** toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour nous offrir tous ces moments festifs et conviviaux.

Notre commune s'attache également à **être concrètement aux côtés des plus fragiles**, au travers notamment des actions conduites par notre Centre Communal d'Action Sociale et des différents « Pass » proposés, et **aux côtés de nos aînés** grâce aux initiatives prises par notre Commission des Affaires Sociales et de la Solidarité Intergénérationnelle en lien avec les associations et les structures partenaires.

Les travaux de la Froide Rue doivent être lancés au cours du premier semestre, et les projets pour la route de Bretteville, le réaménagement du centre-ville, la réalisation d'une piste d'athlétisme et l'extension de la Halle des sports vont pouvoir être lancés. Autant de travaux qui ont bien évidemment pour premier objectif **d'apporter une plus-value** à nos habitants, et **contribuer à l'attractivité de notre commune**.

Celle-ci ne se dément pas et le lancement de la **commercialisation de la troisième tranche de l'Écoquartier** le démontre encore. Dans ce cadre, la réalisation du Boulevard urbain ouest et l'élargissement de la route du Musée Radar participeront à **l'amélioration de la circulation dans le centre-ville**. Il viendra en complément du contournement Est qui pourra être accessible par le nouveau rond-point d'entrée de ville. Si celui-ci a perturbé un certain nombre d'habitudes, il démontrera dans le temps toute son utilité.

Grâce à l'action de notre intercommunalité Cœur de Nacre, vous pouvez profiter des **aides à l'acquisition de vélo électrique** ou de la location longue durée, ainsi que du **site « Emploi »** devant rapprocher localement offres et demandes d'emplois.

Enfin, je compte sur vous pour nous faire de nouvelles propositions d'actions qui pourront être financées dans le cadre de notre **Budget participatif 2023**. Il s'agit en effet d'un **outil de démocratie participative** fait pour accompagner toutes les démarches constructives pour notre **bien vivre ensemble**.

Bien sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

COUP DE POUCE

Avec le « **Pass énergie** », le CCAS propose une **aide de 100 € pour le règlement de vos factures d'énergie** (gaz, électricité, fuel domestique et bois). Cette aide, valable jusqu'au 31 décembre 2023 et cumulable avec d'autres dispositifs, s'adresse aux **foyers douvrais dont le Quotient Familial (CAF ou MSA) est inférieur ou égal à 500€.**

Si vous êtes éligible, contactez **le CCAS** :

› par téléphone au : 02 31 36 24 28

› ou par email à l'adresse : stlejeune@mairie-douvres14.com

EMPLOI

Vous êtes étudiant, salarié, demandeur d'emploi ? Rejoignez la communauté des candidats de Cœur de Nacre ! Pour mettre en relation les habitants et les entreprises du territoire, **C2N a lancé sa plateforme locale de recrutement :** www.coeurdenacreemploi.fr

Pour vous inscrire, c'est très simple : créez un compte « Candidat », déposez votre CV et postulez aux offres qui vous intéressent. Les entreprises pourront vous contacter directement après consultation de votre CV.

SOMMAIRE

COUP DE POUCE POUR L'ACHAT D'UN VAE P.3

VOS IDÉES POUR LA VILLE P.3

LES JARDINS PARTAGÉS P.4

SUPPLÉMENT

BUDGET PARTICIPATIF 2023

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info - Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande
Directeur de la Publication : Thierry LEFORT
Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT
Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Fabienne LEROUX, Emilie DELANOY, Séverine ZAMIT
Conception graphique et maquette : Mélissa BEDOS
Impression : Caen Repro
Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire)
Tirage : 2 850 exemplaires
Tél. : 02 31 36 24 24
infos@mairie-douvres14.com

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

NOUVELLE ÉDITION DU SENTIER DES ARTS

Le festival-exposition des Arts douvrais est de retour ! La prochaine édition se tiendra, comme chaque année, au mois de mai prochain. **Le week-end des 13 et 14 mai** pour le festival et **du 13 mai au 9 juillet** pour l'exposition « hors-les-murs ».

HISTORIQUE

C'est en **2016** que le **1er « Sentier des Arts »** voit le jour. L'idée était alors de fusionner le « Salon des Arts douvrais » (exposition d'artistes douvrais) avec **les expositions annuelles des associations ADN Photo et des sections Dessin-Peinture et Patchwork de l'ALCD** pour former un événement fédérateur, le temps d'un week-end. Les Douvrais et visiteurs occasionnels étaient invités à suivre un parcours balisé le long des chemins piétonniers communaux et à découvrir des expositions, animations et démonstrations d'artistes, artisans et associations locales.

ÉVOLUTION DU FORMAT

En raison du contexte sanitaire, le « Sentier des Arts » n'a pu se tenir en 2020. Dès lors, une réflexion a été engagée par la commune pour adapter le format afin que l'événement puisse être maintenu en cas de contraintes sanitaires. Ainsi, **en 2021, le festival s'est transformé en exposition « Hors-les-murs »**, accessible librement et à tous, 7/7 jours, pendant deux mois. En 2022, la formule originelle de festival sur un week-end a pu être reconduite et couplée à l'exposition extérieure. C'est désormais **sous ce double format** que le « Sentier des Arts » se décline.

ALAIN ADAM, MAIRE ADJOINT VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIEL :

« Le festival permet en quelque sorte de lancer l'exposition, c'est un événement festif au cours duquel les artistes, les écoles et les associations présentent leurs créations, se rencontrent, échangent avec les visiteurs. Des animations musicales, théâtrales et des démonstrations viennent ponctuer le week-end et attirer tout public, notamment les familles et les enfants. C'est un événement qui permet de mettre l'art à portée de tous. L'exposition « Hors-les-murs » remplit également cet objectif. Elle peut être visitée librement et gratuitement, au gré d'une balade.»

QUESTIONS À FABIENNE DEULEY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉVÉNEMENTIEL :

Désormais en charge des manifestations et événements de la commune, vous participerez à l'organisation de cette prochaine édition du Sentier des Arts. Que pouvez-vous nous en dire ?

Nommée déléguée à l'événementiel récemment, je participe, en effet, pour la première fois à l'organisation de ce bel évènement culturel. J'en suis ravie car c'est une manifestation que j'apprécie particulièrement pour l'avoir visitée chaque année. L'ouverture à l'art et au beau est quelque chose de très important pour tous. C'est aussi une occasion unique pour que chaque artiste, petit ou grand, puisse s'exprimer et montrer ses talents.

Quelles seront les nouveautés, les animations proposées cette année ?

Il n'y aura pas de changements significatifs. Le Sentier des Arts est un événement qui fonctionne bien dans son format actuel. Avec l'équipe en charge de l'organisation, nous avons cependant pensé à quelques adaptations. Même si le tracé du Sentier sera conservé, nous prévoyons notamment de concentrer les éléments de l'exposition en plein air sur 3 pôles : Place des Marronniers, promenade Thomas de Douvres et domaine de la Baronnie. Cela permettra de donner de la densité à l'exposition, de mettre en place des scénographies plus abouties avec, pourquoi pas, des thèmes selon les lieux.

Par ailleurs, les visiteurs pourront ainsi accéder à l'exposition plus librement et plus facilement, sans devoir suivre impérativement la totalité du parcours. Cela simplifiera également la maintenance des éléments d'exposition et la surveillance des œuvres.

Pour ce qui est des animations et démonstrations prévues **les 13 et 14 mai**, rien n'est encore fixé. Le programme est en cours d'élaboration et sera présenté début avril. Nous prévoyons de reconduire les animations de l'édition précédente et de proposer quelques autres surprises… Tenez-vous prêts!

SOLIDARITÉ – INTERGÉNÉRATIONNEL

COLLECTE DE L'ÉPICERIE SOCIALE

Cœur de Nacre Entraide remercie les donateurs qui ont participé aux appels aux dons en 2022. Les besoins sont malheureusement constants en ces périodes difficiles, aussi, afin de toujours venir en aide aux plus démunis, **une collecte de Printemps** est programmée les :

vendredi 31 mars et samedi 1er avril
à l'Hyper U de Douvres et à l'Intermarché de Bernières-sur-mer.

Cette collecte a pour objectif de couvrir, a minima, les besoins essentiels en produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien des bénéficiaires.

Cœur de Nacre Entraide
7 rue des Délettes - 14530 Luc-sur-Mer
07 82 96 62 24
epiceriesociale14@gmail.com

AIDE AUX DÉMARCHES SUR INTERNET

Besoin d'aide pour utiliser l'informatique dans vos démarches administratives ? La mairie, avec les **permanences ADEL** (Aide aux Démarches En Ligne), peut vous accompagner. Un conseiller est à votre disposition pour **vous aider gratuitement** à accéder aux sites internet du service public, à échanger avec les administrations, à comprendre le fonctionnement des outils informatiques de votre quotidien. Ne restez pas isolé(e) face à ces difficultés qui vous bloquent ! Les bénévoles prendront le temps nécessaire pour vous guider et vous expliquer comment faire pour devenir autonomes et vous débrouiller par vous-même.

Permanences ADEL - Cour d'Yvrande (RDC)
› Le mardi matin de 9h00 à 12h30
› Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h00

À VOS AGENDAS !

Séance « Ciné-partage »
Mardi 21 mars à 14h au cinéma Le Foyer
(Séance suivie d'une collation au tarif de 3,50 €).

NOUS, VOUS, DOUVRES

VOS IDÉES POUR LA VILLE

Avec le **Budget participatif**, chacun peut voir ses idées prendre vie. En 2022, plus d'une quarantaine d'idées ont été déposées. À l'issue des votes pour les départager, 3 projets ont été retenus et sont aujourd'hui en passe d'être concrétisés.

Et vous, que feriez-vous ?

Des **réunions publiques** seront proposées par vos référents de quartier durant le **mois d'avril** pour vous présenter le dispositif, le calendrier 2023 et répondre à vos questions pratiques sur les modalités de participation.

Dès le 1er mai, vous pourrez proposer vos idées pour la ville, votre quartier, votre rue, ... sur le site de la ville ou sur la plateforme www.douvres-la-delivrande.cofonder.fr. Des formulaires papier seront également à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

+D'INFOS : www.douvres-la-delivrande.fr
Rubrique Action municipale / Démocratie locale

Retrouvez la plaquette de présentation du Budget participatif 2023 en supplément de ce Douvres Info !

DES PARCOURS D'INITIATION AU SPORT SANTÉ SÉNIORS

Douvres est labellisée « Ville active et sportive ». Dans le cadre du **bien vivre** et de la **santé des séniors**, la commune proposera, **à partir d'avril 2023**, en partenariat avec des acteurs sportifs douvrais et en collaboration avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), la mise en place de **parcours d'initiation au sport santé adapté**. Encadrés par des animateurs qualifiés et attentifs, les parcours d'initiation de 5 séances réparties sur 5 semaines permettront aux séniors inscrits d'essayer de nouveaux sports ou de continuer à les pratiquer. **Fini de dire** « Ce sport-là, ce n'est plus de mon âge » !

À l'agenda de l'année 2023 : basket santé, renforcement musculaire, karaté et self-défense.

+D'INFOS/inscriptions : CCAS - 02 31 36 24 28 ou stlejeune@mairie-douvres14.com

ZOOM SUR LES CLIC

Les **CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination)** sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientati**on des personnes âgées**, de leur famille et des professionnels de l'action gérontologique. Ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, et de **développer des actions de prévention** afin d'améliorer leur vie quotidienne. Des **actions collectives d'information** et de formation à destination des usagers sont régulièrement organisées. Ces ateliers sont proposés en partenariat avec différentes institutions. 7 centres sont répartis sur le département du Calvados, **le CLIC de Caen-Ouest se situe sur la commune de Douvres-la-Délivrande**.

Pour être informé(e) des activités proposées par votre CLIC, inscrivez-vous gratuitement par email à l'agenda sénior.

CLIC de Caen-Ouest
Rue de l'Église - Douvres-la-Délivrande
02 31 37 64 64 - cliccaenouest@calvados.fr
www.calvados.fr/clic

ÉCOMOBILITÉ

COUP DE POUCE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Notre intercommunalité Cœur de Nacre reconduit son **opération d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** initiée en 2022. Cette aide, qui peut varier de **50 à 200 euros** selon les revenus du foyer, concerne tout **achat d'un vélo adulte à assistance électrique, neuf ou d'occasion** auprès d'un professionnel.

Tout habitant de la communauté de communes peut en bénéficier en déposant une demande auprès de sa mairie de résidence, dans les six mois suivant la date de facturation.

À noter :
› L'aide est applicable pour tout achat réalisé à compter du 1er janvier 2023, dans la limite du budget alloué pour l'année,
› elle est limitée à l'acquisition d'un seul vélo par foyer fiscal au cours de la même année,
› le bénéficiaire de l'aide s'engage à ne pas céder le vélo acheté dans l'année suivant son acquisition.

+D'INFOS : www.coeurdenacre.fr
Rubrique « Mobilité » / VAE - Aide à l'acquisition

ASSOCIATIONS

JARDINS PARTAGÉS

Danielle Vizier, Présidente des Jardins de la Douvette

Depuis 2009, l'association des Jardins de la Douvette assure l'entretien et l'animation des jardins familiaux, propriété de la commune. Nichés au bord de la Douvette et accessibles par la sente Jean Moulin, ces jardins au cœur de la ville s'organisent en parcelles individuelles, dans l'esprit de jardins partagés, où l'on cultive légumes, fruits ou fleurs. On y trouve également des espaces communs, propices aux échanges et des aménagements collectifs comme une serre, un verger, un poulailler ou des ruches. On y cultive des légumes, des fruits et des fleurs. Des animations, démonstrations sont proposées régulièrement et le lieu est ouvert aux visiteurs et promeneurs lorsque les jardiniers sont présents.

QUESTIONS À DANIELLE VIZIER, NOUVELLE PRÉSIDENTE DES JARDINS :

Depuis combien de temps faites-vous partie de l'association, qu'est-ce qui vous a amenée à fréquenter les jardins ?

Je fais partie de cette association depuis près de 10 ans. C'est une collègue qui m'a informée de l'existence de ces jardins et je m'y suis inscrite.

Quels sont les projets en cours, à venir ? En tant que nouvelle présidente, que souhaitez-vous mettre en place, développer ?

Notre projet en cours est le développement d'une vigne que nous avons installée en lisière du bassin d'orage il y a deux ans. C'est un pari sur la nature et nous espérons voir apparaitre cette année les premières grappes de raisin.

Nous avons décidé cette année d'ouvrir davantage les jardins au public au travers d'animations ludiques et éducatives. En fonction de l'accueil qui sera fait à ces animations nous pourrons décider d'en faire des rendez-vous réguliers avec les Douvrais, comme la taille des arbres fruitiers avec les Croqueurs de Pommes qui, chaque année, rassemble beaucoup de visiteurs.

Avez-vous quelques bons conseils à donner ? Quels seraient par exemple les premiers travaux à entreprendre dans son jardin au printemps, les erreurs à éviter ?

Le premier conseil c'est de ne pas se précipiter à acheter toutes sortes de plants dès qu'ils sont disponibles en jardinerie. La météo joue très souvent de mauvais tours en avril. Mieux vaut être patient car la nature reprend vite ses droits et vous assurera de bonnes récoltes à la belle saison. L'autre conseil c'est de venir nous voir le premier samedi du mois lors des travaux collectifs. Nous pourrons échanger avec les amateurs de jardinage et partager nos astuces autour d'un café chaud !

LES JARDINS DE LA DOUVETTE
Rue de l'Eglise - Sentier Jean Moulin
Douvres-la-Délivrande
www.lesjardinsdeladouvette.jimdofree.com

INFO +
Toute **personne résidant sur la commune ne disposant pas d'un espace extérieur suffisant** pour y pratiquer des activités de jardinage **peut faire une demande de parcelle** aux jardins. Le **dossier de demande** et la liste des pièces à fournir est **téléchargeable sur le site de la Ville : www.douvres-la-delivrande.fr**. Les demandes peuvent être adressées jusqu'à début septembre 2023.

NOUVEAU CINÉMA

Samedi 4 février dernier, de nombreuses personnes ont pu découvrir avec surprise et enthousiasme, le chantier du futur cinéma **« Cinénacre »**. Des **visites guidées** proposées par la Ville, en présence des élus, de l'architecte et de **l'association Le Foyer qui assurera la gestion du cinéma**, ont permis au public de voir le bâtiment dans son ensemble, ses éléments de construction ou encore les futures salles de projection. De quoi mettre l'eau à la bouche avant l'ouverture programmée pour cet été.

QUESTIONS À MARIE-MADELEINE COCHETEAU, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LE FOYER :

Que pouvez-vous nous dire des nouvelles installations, des salles, de leur capacité, de la programmation envisagée ?

Le nouveau cinéma « Cinénacre » proposera deux salles : la salle Jacques Tati (réalisateur et cinéaste) qui disposera de 190 places et la salle Alice Guy (première réalisatrice de films) qui offrira 77 places. Les deux salles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite avec des places réservées spécifiquement. L'aménagement en gradins évitera toute gêne visuelle pendant les séances.

Dans le hall, suffisamment spacieux pour accueillir le public avant et après les films, on trouvera la billetterie et un espace détente. Un affichage dynamique présentera les films programmés pour la semaine avec leurs bandes annonces.

L'exploitation appartient toujours à l'association qui continuera à programmer des films pour tout public, mais également des films d'Art et d'essai, en V.O., des films pour le jeune public et les scolaires dans le cadre de l'éducation à l'image avec des animations. Nous continuerons à organiser des séances spéciales avec l'accueil de réalisateurs, d'acteurs et des soirées-débats sur des thèmes choisis. Le fait de disposer d'une seconde salle va nous permettre de proposer plus de séances pour un même film.

Qu'en sera-t-il du prix des places ?

Le prix des places reste inchangé : le plein tarif étant actuellement de 6€, le tarif réduit de 5€, le tarif pour les groupes et les moins de 14 ans de 4€. Nous maintiendrons le tarif unique de 5€ les mardis.

L'équipe de bénévoles est-elle aujourd'hui suffisante pour assurer la gestion de ce nouveau site ? Avez-vous besoin de nouvelles bonnes volontés pour la renforcer ?

L'association compte actuellement 75 bénévoles. Nous accueillons déjà de nouveaux bénévoles qui se forment pour le nouveau cinéma (gestion de la caisse, projection…). Nous pourrons faire appel à de bonnes volontés après l'ouverture de « Cinénacre », en septembre lors du Forum des associations.

Nous sommes prêts à nous lancer dans cette nouvelle aventure avec nos spectateurs qui font vivre le Cinéma 7ème Art et continuent à fréquenter nos salles associatives et indépendantes sur notre territoire normand !

DISTINCTIONS

CEINTURE NOIRE DE JUDO

Félicitations à Nathan Restoux, jeune membre du club de judo de Douvres, qui vient d'obtenir sa **ceinture noire**. Arrivé il y a quatre ans et pratiquant la discipline depuis l'âge de 5 ans, Nathan souhaite continuer à progresser au sein du club et vise d'autres récompenses.

MÉDAILLE DE LA VILLE

E. Jeanne et J. Godard en présence des officiels et leurs conjoints_© Brigitte Jean

Le 19 janvier dernier, lors de la cérémonie des Vœux du Maire, **Evelyne Jeanne et Jacques Godard**, figures de la vie associative douvraise, se sont vu remettre la **médaille de la Ville**. Ancienne élue municipale, Evelyne Jeanne est présidente de la section de gym volontaire de l'ALCD depuis 2009 et adhérente depuis 1972. Très active, elle est également membre de l'association des donneurs de sang, du conseil des sages et du comité des fêtes. Jacques Godard, quant à lui, a pratiqué le football depuis l'âge de 9 ans. Il rejoint la JSD en 1982, occupe la fonction de vice-président de 1986 à 1990 et celle de trésorier depuis 2020. Cette distinction vient remercier leurs nombreuses années d'engagement en faveur de la vie associative douvraise.

INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DE PASSAGE DE LA BALAYEUSE 2023

Un balayage mécanique des rues (trottoirs et caniveaux), en complément de l'entretien manuel régulier par le personnel communal, est réalisé toutes les 6 semaines sur l'ensemble de la commune (Tailleville incluse).

Pour rappel, **il est demandé aux riverains d'être particulièrement vigilant sur le stationnement de leur véhicule durant ces périodes** de manière à ne pas gêner le passage de la balayeuse et, le cas échéant, de **respecter scrupuleusement les interdictions temporaires de stationnement**.

Prochaines dates de passage :
3-4 AVRIL, 5-6 JUIN, 4-5 SEPTEMBRE, 2-3 OCTOBRE, 6-7 NOVEMBRE, 4-5 DÉCEMBRE

MANIFESTATIONS

CHASSE AUX ŒUFS

Retrouvez l'agenda complet des événements et manifestations sur :

www.douvres-la-delivrande.fr

www.facebook.com/mairiedouvresladelivrandre

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE

ET EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI